

Le jeudi 24 mai à Tunis, une conférence tripartite de lancement du projet de promotion du dialogue social a été organisée. Les institutions partenaires de ce projet étant donné sont le ministère des affaires sociales et l'organisation internationale du travail (OIT), avec l'appui du gouvernement et des partenaires sociaux belges, le thème de cette conférence est « **Tunisie : Le dialogue social comme réponse aux défis socio-économiques** ».

L'objectif est de réunir autour d'une même table les principaux acteurs sociaux en Tunisie, à savoir : les représentants du gouvernement, de la centrale syndicale (UGTT) et du patronat (UTICA) pour établir un diagnostic de la situation économique et sociale dans le pays et proposer un plan d'action social pour la période 2012-2020.

En vertu de ce pacte, les trois parties s'engagent à œuvrer ensemble pour entreprendre les réformes économiques et sociales nécessaires à la paix et la stabilité sociales ainsi qu'à la prospérité économique.

Ouverture du Colloque International sur «La contribution des Tunisiens Résidant à l'étranger au développement économique et social de la Tunisie post-révolutionnaire

Les décisions relevant de ce colloques ont été annoncées par le Ministre des affaires sociales en Tunisie : M. Mohamed Ennaceur :

- De la mise en place d'un cadre institutionnel consultatif des Tunisiens à l'Etranger
- Du renforcement des structures d'assistance aux Tunisiens à L'Etranger pour l'accompagnement et le suivi de leurs projets économiques
- Du renforcement et de la mise à jour des incitations à l'épargne et à l'investissement des Tunisiens à l'Etranger
- De l'étude des mesures susceptibles de développer, à travers le système bancaire, la mobilisation de l'épargne des Tunisiens à l'Etranger. Et dans ce contexte, pourquoi pas une banque des Tunisiens à

l'Etranger, à l'instar de celle créée par le Maroc il y a quelques années ?

le ministère des affaires sociales vise à développer les relations de coopération et de partenariat avec la fondation Allemande "Fédérich Ebert"

Les relations de coopération et de partenariat entre le ministère des affaires sociales et la fondation Allemande "**Frédérich Ebert**" et en particulier en ce qui concerne l'emploi, les relations professionnelles, la sécurité sociale et l'éradication de la pauvreté ont été les thèmes les plus importants abordés mercredi 16 mai 2012 au siège de département, lors de l'entretien entre le Ministre des Affaires Sociales **Dr Khélil Ezzaouia** avec une délégation de la fondation Allemande dirigée par **Hayo Lanz**.

Ministère des affaires sociales en Tunisie

La coopération internationale dans le domaine social

Les programmes et actions de coopération internationale mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales s'inscrivent dans le cadre des orientations générales de la politique de développement définies par les plans de développement économique et sociale y compris les choix et les constantes de la politique étrangère de la Tunisie.

Le Ministère participe régulièrement aux séminaires et conférences internationales et régionales relevant de son domaine d'attributions et qui concernent le développement social, le travail et les relations professionnelles, la santé et la sécurité au travail, la sécurité sociale, la migration et les tunisiens résidant à l'étranger. Le Ministère participe également aux réunions des Commissions Mixtes de Coopération avec les pays frères et amis.

La coopération bilatérale

Les commissions mixtes avec les pays frères et amis qui se réunissent régulièrement sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères constituent un cadre pour définir les bases et priorités de la coopération bilatérale dans le domaine social.

Dans ce cadre, et s'inscrivant dans les choix de la politique étrangère de la Tunisie et les priorités du Ministère, les principales actions dans le domaine social réalisées dans

le cadre de la coopération bilatérale consistent en ce qui suit :

- La mise en place du cadre juridique régissant les relations de coopération bilatérale dans le domaine social avec les pays frères et amis à travers la conclusion d'accords, de protocoles d'accord, de mémorandum d'entente et de programmes exécutifs en matière de promotion sociale, travail et relations professionnelles, santé et sécurité au travail, sécurité sociale et les tunisiens résidant à l'étranger et ce en vue d'échanger les expériences, les expertises et les visites et d'organiser des sessions de formation dans les domaines sus-mentionnés.
- La conclusion de conventions bilatérales dans le domaine de la sécurité sociale avec les pays frères et amis et ce dans le but de protéger les intérêts des tunisiens résidant à l'étranger et de conserver leurs acquis en matière de sécurité sociale (Algérie, Libye, Maroc, Egypte, Mauritanie, France, Allemagne, Pays Bas, Autriche, Espagne, Portugal, Luxembourg, Italie, Belgique).
- La mise en œuvre de projets financés par des pays amis (Italie, Espagne...) qui visent à promouvoir les capacités institutionnelles, les associations tunisiennes œuvrant dans le domaine social et améliorer les services fournis aux catégories à besoins spécifiques notamment les personnes handicapées.

Les principales composantes de ces projets consistent en la réalisation de travaux de construction, d'acquisition d'équipements et de moyens de transport et la création de sources de revenu au profit des personnes handicapées ainsi que l'assistance technique.

- La mise en place de programmes de coopération relatifs à l'assistance technique à travers l'organisation de sessions de formation et de stages en Tunisie et à l'étranger au profit des cadres travaillant dans le domaine social et ce en vue d'améliorer leurs capacités professionnelles.
- Programme de coopération avec l'organisme français GIP International dans le domaine du travail, de la santé et sécurité au travail et de la promotion sociale.

- Programme de coopération avec l'Association de Développement, d'Animation et de Gestion des Etablissements Spécialisés (ADAGES) en France dans le domaine de la promotion des personnes handicapées et de défense sociale.
- Programme de coopération avec l'Agence Wallonne d'Insertion des Personnes handicapées en Belgique (AWIPH) dans le domaine de l'accessibilité des personnes handicapées dans leur milieu de vie et aux nouvelles technologies.
- Bénéficiaire de l'apport des volontaires affectés auprès des institutions et associations tunisiennes œuvrant dans le domaine social et ce dans le cadre de la coopération technique avec le Japon et la Corée.
- L'organisation des visites officielles aux niveaux des Ministres et des experts en vue de prendre connaissance des acquis et réalisations de la Tunisie dans les domaines de promotion sociale, solidarité, sécurité sociale, travail et relations professionnelles, santé et sécurité au travail et des tunisiens à l'étranger.

La coopération multilatérale

Les réunions annuelles des organes constitutionnels et institutionnels des Organisations Internationales et Régionales, en plus des réunions ministérielles et des programmes de coopération, représentent un cadre adéquat pour définir les priorités de la coopération et du partenariat dans le domaine social et pour mettre en exergue les acquis de la politique sociale en Tunisie.

Les Organisations Internationales et Régionales les plus importantes dans ce domaine sont :

Organisation Internationale du Travail

La Tunisie participe régulièrement aux sessions annuelles de la Conférence Internationale du Travail, qui représente la plus haute instance de l'OIT et ce par une délégation tripartite présidée par le Ministre des Affaires Sociales, le Président de l'UTICA et le Secrétaire Général de l'UGTT, en plus des représentants des Ministères et organismes

tunisiens concernés par les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la Conférence.

Le Gouvernement tunisien a été élu comme membre titulaire représentant la région d'Afrique du Nord au Conseil d'Administration du Bureau International du Travail pour les périodes 1993-1996 et 2008-2011 et a été chargé durant son mandat actuel de la coordination du groupe Africain. La Tunisie assure également la Présidence du Conseil d'Administration pour la période allant de juin 2010 à juin 2011.

Site web : www.ilo.org

➤ Organisation Arabe du Travail

La Tunisie participe régulièrement aux travaux de la Conférence annuelle de l'Organisation Arabe du Travail par une délégation tripartite présidée par le Ministre des Affaires Sociales et qui comprend des représentants des organisations des travailleurs et des employeurs et des Ministères et des organismes concernés par les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la Conférence annuelle.

La Tunisie a présidé plusieurs sessions de la Conférence générale et a également accueilli la 30ème session de la Conférence Arabe du Travail durant la période du 24 février au 1er mars 2003.

Elle a aussi été élue comme membre du Conseil d'Administration de l'Organisation Arabe du Travail pour la période 2000-2002.

Site web : www.alolabor.org

➤ Le Système des Nations Unies

Le Ministère des Affaires Sociales contribue à la réalisation des programmes de coopération dans les domaines relevant de ses domaines de compétence avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, le Fonds des Nations Unies pour la Population et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Site web : www.un.org

➤ Union Européenne

Suite à la signature de l'Accord d'Association avec l'Union Européenne le 17 juillet 1995 -entré en vigueur le 1er Mars 1998- et conformément à l'article 73 du dit Accord, il a été créé un groupe de travail mixte chargé du dialogue social et de la réalisation des dispositions de l'Accord dans

le domaine social, ainsi que des nouveaux thèmes inclus dans le programme de travail relatif à la Tunisie dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage de 2005.

Le Ministère participe dans le cadre de ses domaines de compétence aux réunions des groupes de travail et des visites d'étude organisées dans le cadre du Programme euro-méditerranéen sur la migration mis en œuvre par la Commission Européenne (2008-2011).

Site web : www.europa.eu

➤ Organisation Internationale pour les Migrations

Le Tunisie a adhéré à l'Organisation Internationale pour les Migrations en tant que membre permanent en juin 1999.

L'OIM a ouvert un bureau en Tunisie en mars 2001 en vertu de l'accord de siège signé à Genève le 30 juin 2000 et qui est le premier bureau de l'Organisation dans la région du Maghreb Arabe.

Site web : www.iom.int

➤ Ligue des Etats Arabes

Le Ministère des Affaires Sociales participe régulièrement aux travaux de la session annuelle du Conseil des Ministres Arabes des Affaires Sociales qui a tenu sa première session à Tunis au cours du mois de décembre 1980.

Site web : www.arableagueonline.org

Ministère des affaires sociales en Tunisie